VOL. IV — SAINT-HYACINTHE, 8 JANVIER 1915 — No 2

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

L'assemblée en faveur de M. Coté

Dimanche dernier a eu lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville une grande assemblée en faveur de la candidature de M. Magloire Côté.

Tous les électeurs du quartier numéro Deux et un grand nombre d'autres personnes y étaient présentes ; bien que cette assemblée n'ait été convoquée que par lettres adressées exclusivement aux électeurs du quartier Deux, la salle était remplie.

M. Narcisse Durocher, citoyen influent du quartier Deux, a été choisi pour présider la réunion.

M. Magloire Côté a été le premier orateur. Il a expliqué que n'ayant ni l'habitude ni les dispositions naturelles pour adresser la parole en public, il ne se proposait pas de faire un long discours.

" Il est vrai, dit-il, que je ne me proposais pas d'accepter la candidature à l'échevinat pour un troisième terme. Je savais qu'il y avait plusieurs bons hommes dans le quartier qui pouvaient me remplacer favorablement et je comptais que les électeurs porteraient leurs regards sur eux pour me permettre de rester chez moi.

" Mais quand la candidature de mon adversaire actuel a été connue, des citoyens distingués sont venus me solliciter de me présenter de nouveau. Ils m'ont donné une foule de raisons qui avaient beaucoup d'à-propos et qui m'ont décidé d'accepter.

" Veuillez croire que si je n'avais suivi que mes goûts et mes préférences personnelles, je serais resté paisiblement chez nous. Mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de citoyen dévoué à ma ville et à mon quartier de ne pas laisser élire celui qui se présente contre moi.

" Au cours de la lutte que mon adversaire a commencée, on m'a accusé d'une foule de choses dont je ne puis être responsable en rien. Toutes les plaintes qui ont été faites contre moi l'ont été à raison de l'administration du département des chemins ; or, messieurs, je ne fais pas partie du comité des chemins. Je suis le président du comité de police et, depuis que j'occupe cette fonction, j'ai fait mon devoir au meilleur de ma connaissance et de mon jugement, mais mon adversaire ne m'a rien reproché que je sache en cette capacité.

" J'ai été informé qu'on devait m'accuser d'avoir fait faire certains changements sur des plans sur lesquels nous avions demandé des soumissions. C'est vrai, messieurs ; mais ces changements je les ai fait faire dans l'intérêt de la ville et après avoir consulté un ingénieur en chauffage de la plus haute compétence.

" Mon adversaire m'accuse aussi de suivre M. Bouchard dans les affaires municipales. Je suis heureux, messieurs, de déclarer que jamais M. Bouchard n'est venu me solliciter de voter en faveur d'aucune mesure dans lesquelles il pouvait être intéressé de près ou de loin. D'ailleurs personne ne me conduit au conseil. Mes guides sont ma conscience et mon jugement.

" On m'accuse de ne pas être un orateur ; c'est vrai, je ne suis pas un orateur, mais il n'est pas nécessaire d'être un orateur pour faire un bon échevin. Je crois avoir été un bon échevin, ayant fait tout mon possible pour bien remplir ma charge, et veuillez croire que chaque fois qu'il est venu devant le conseil des questions concernant le comité dont j'avais la présidence, je me suis levé pour exprimer mon opinion.

" Dans tous les cas, je pose ma candidature avec confiance, et je suis assuré que les électeurs du quartier numéro Deux diront par leur vote que j'ai mérité de continuer à les représenter."

Les paroles de M. Côté ont été fort applaudies par l'assemblée.

M. Armand Boisseau, notaire, a été le second orateur. Il a fait un très éloquent discours qu'il a émaillé de bons mots qui ont fait rire l'auditoire à de fréquentes reprises.

Après avoir en termes choisis souhaité la bonne année aux personnes présentes, il a fait un éloge bien senti de M. Magloire Côté. Il a rappelé aux citoyens de Saint-Hyacinthe la carrière de travail de M. Côté et les services qu'il a rendus à la classe ouvrière en particulier.

Il déclare que ce serait une calamité publique que de ne pas élire M. Côté par une forte majorité. On ne peut lui comparer son adversaire sous aucun rapport.

M. Boisseau a aussi touché dans son discours diverses questions municipales pour faire voir que l'adversaire de M. Côté n'en connaissait rien du tout. Ce n'est pas dés engueuleurs qui crient fort mais qui ne savent pas ce qu'ils disent dont nous avons besoin au conseil municipal, mais des hommes pondérés comme M. Côté.

Le discours de M. Boisseau a été fort applaudi.

M. T. D. Bouchard a été le troisième et dernier orateur. Il a su intéresser son auditoire pendant une heure.

M. Bouchard dit que l'adversaire de M. Côté lui a fait diverses menaces pour l'empêcher de prendre part à la lutte. De fait, dans les discours sans queue ni tête qu'il prononce au théâtre Bijou, il dépense toute sa salive pour le combattre lui qui ne se présente pas, au lieu de parler contre M. Côté. M. Bouchard s'inquiète peu de la bave que cet engueuleur veut déverser sur sa personne, et il attend avec plaisir le moment où il pourra forcer son ennemi à venir prouver en cour de justice les accusations qu'il annonce vaguement mais qu'il ne porte pas.

M. Bouchard sait qu'il était plutôt de son intérêt de ne prendre part à aucune lutte municipale, mais il dit que l'intérêt public doit passer avant l'intérêt particulier. Dans la lutte actuelle, tous les citoyens bien pensants et ayant à cœur l'intérêt de la ville devraient se donner la main pour en finir avec l'adversaire de M. Côté.

M. Bouchard dit que le principal argument que l'adversaire de M. Côté a contre lui, c'est que M. Côté n'est pas un grand orateur. Les gens présents viennent d'entendre M. Côté s'exprimer pendant une dizaine de minutes, d'une façon claire ; la plupart des auditeurs ont aussi entendu les insanités qu'a débitées au théâtre Bijou, l'adversaire pendant une heure et cinquante minutes, et se trouve-t-il dans la salle une seule personne qui ne préfère pas l'allocution sensée et pondérée de M. Côté ?

M. Côté parle suffisamment pour remplir dignement sa charge.

L'adversaire de M. Côté lui reproche des choses dont il n'est aucunement responsable. Les motifs de plainte ont trait à l'administration des chemins, mais M. Côté n'a jamais fait partie de ce comité.

Il est facile de démontrer l'inconséquence de son adversaire, en rappelant qu'il déclare que ceux qui ont voté tous les travaux reprochés à M. Côté, sont les meilleurs échevins de St-Hyacinthe.

M. Bouchard explique que contrairement à ce qui a été dit au théâtre Bijou, l'égoût qu'on a construit en octobre sur les terrains de Bourg-Joli, ne l'a pas été à sa demande, ni pour l'utilité exclusive de la propriété qu'il y a construite. Cet égoût collecteur a été construit pour empêcher les inondations qui se produisaient dans les caves des maisons du haut des quartiers 5 et 4. On a dit que cet égoût avait coûté $8,000.00, mais il n'a pas même coûté la moitié de ce montant.

M. Bouchard déclare qu'il n'a jamais demandé privément ni à M. Côté ni à aucun échevin, de supporter une mesure quelconque, dans laquelle il était personnellement intéressé.

L'adversaire de M. Côté par exemple, est venu avant que la lutte commence, demander l'appui de M. Bouchard, mais il a refusé carrément de le supporter. C'est pour cette raison qu'il lui en veut tant.

M. Bouchard blâme l'adversaire de M. Côté de dire que tout va mal à St-Hyacinthe. Il n'y a pas dans la province une ville ayant un meilleur crédit que le nôtre, et dans laquelle le bien être se fasse sentir autant à l'heure actuelle.

Cette prospérité nous la devons au fait que les hommes que nous avons placés à la tête de nos affaires étaient des citoyens de valeur qui ont su bien administrer la chose publique.

M. Côté est un des hommes de valeur, continuons lui notre confiance comme il le mérite.

L'assemblée s'est terminée par un vote de remerciements au président M. Narcisse Durocher qui a remercié les auditeurs en termes choisis.

LES PREUVES S'ACCUMULENT

Un des points les plus décisifs sur lesquels roule la controverse, en vue d'établir de façon indiscutable et sans réplique sur qui retombe vraiment la responsabilité de cette épouvantable guerre, c'est, de plus en plus, celui qui a trait à l'attitude de l'Allemagne, au lendemain du jour où la Serbie avait fait connaître sa réponse à l'ultimatum si arrogant de l'Autriche.

Car il est devenu de jour en jour plus évident que la question à résoudre tournait autour de ceci et de ceci seulement : quelle a été exactement la part de responsabilité de l'Allemagne dans la comédie diplomatique jouée par l'Autriche contre la Serbie ?

L'Allemagne, durant toute la crise, comme l'atteste le Livre Jaune français et notamment le récit de l'entrevue que l'ambassadeur français à Berlin, M. Jules Cambon, eut le 27 juillet, avec le secrétaire d'état aux affaires étrangères d'Allemagne, M. Von Jagow, l'Allemagne a feint et prétendu n'agir en toute cette crise, que en vertu de son alliance avec l'Autriche, laissant entendre par là qu'elle n'avait aucune responsabilité et encore bien moins d'initiative dans tout cet incident.

Il faut lire le récit de cette entrevue du 27 juillet, par M. Cambon, l'ambassadeur français, pour apprécier la fausseté de la diplomatie allemande et pour en conclure sans la moindre hésitation, maintenant que nous avons tous les faits en mains, à la culpabilité indéniable de l'Allemagne.

M. Cambon demande au secrétaire d'état allemand, en cette matinée du 27 juillet, à Berlin, s'il avait pris connaissance de la réponse de la Serbie à l'ultimatum autrichien, réponse que le représentant de la Serbie lui avait communiqué le matin même, et M. Von Jagow, jouant l'indifférent, répond négligemment qu'il n'avait pas encore eu le temps d'y jeter un coup d'œil ! Ça n'était point important !

Et tout le long de la conversation qui s'en suivit, on constate la préoccupation évidente du diplomate allemand qui se refuse à discuter la note serbe, dont le ton conciliant, évidemment, gênait les projets des deux alliés teutoniques, si bien que l'ambassadeur français venu, comme il le déclare (après avoir reçu communication de la réponse serbe), avec l'impression d'une détente dans l'atmosphère politique, déclare très franchement au diplomate allemand, que devant son attitude, cette impression a complètement disparue et il lui pose nettement cette question :

"L'Allemagne veut donc absolument la guerre ? "

Et Herr Von Jagow de protester et reprotester, et d'affirmer ses intentions pacifiques !

On sait aujourd'hui ce qu'en valait l'aune de ces protestations allemandes !

Puisque nous sommes sur ce sujet, il n'est pas inutile de rappeler par la même occasion que l'Autriche a retardé jusqu'ici la publication de son Livre Rouge, contenant sa version officielle des négociations précédant la guerre ; le bruit court que la raison de ce retard est justement le désir de ne pas embarrasser l'Allemagne, par la publication des correspondances échangées entre les deux alliées, correspondance qui ne laisserait aucun doute sur la part prise par l'Allemagne dans la concoction de cette intrigue !

—*Le Soleil.*

L'Autriche continue d'expier par des désastres et par la misère de son peuple le crime d'avoir allumé la guerre la plus injuste et la plus désastreuse de l'histoire.

Et il ne serait pas étonnant que cette misère se résolve en une révolution où le peuple accablé et indigné demande à la dynastie qui l'a entraîné en cette calamité un compte rigoureux et inflexible.

Les Autrichiens se plaignent

Le peuple autrichien devient de plus en plus mécontent de la domination allemande. Il se plaint que les Allemands exposent toujours les forces autrichiennes pour sauver les leurs. De nombreux duels ont lieu chaque jour entre officiers allemands et autrichiens.

L'état major allemand remplace continuellement des officiers autrichiens par des sous officiers allemands.

On prétend que le feld maréchal von Hindenburg a déclaré qu'il cesserait de diriger la campagne si l'archiduc Charles Ferdinand ne restait pas au moins à cinq kilomètres en arrière de la ligne de bataille.

Des personnages officiels ont appris que le représentant à Vienne d'une puissance neutre a informé son gouvernement que la haute finance et le haut commerce autrichien poussent à la conclusion de la paix.

Le télégramme chiffré de ce diplomate confirme les nouvelles récemment publiées par la presse de Rome, au sujet du mécontentement du peuple autrichien causé par l'absence de succès remportés par son armée. Il ajoute que l'indignation a éclaté dans toutes les classes de la population à la suite de la récente défaite infligée par l'armée serbe, quoique le gouvernement autrichien, par une censure extrêmement rigide, ait supprimé tous les détails de cette défaite.

Le gouvernement a une autre cause d'inquiétude dans le fait qu'en Bohème et en Hongrie l'élément tchèque montre de moins en moins de sympathie pour la guerre.

La Coopération des Japonais

M. Pichon, ex-ministre des affaires étrangères, déclare dans le Petit Journal, que des négotiations diplomatiques sont engagées entre les alliés et le Japon sur la question d'amener des troupes japonaises pour combattre aux côtés des alliés.

Dans ce même article, M. Pichon critique les récentes déclarations faites sur ce sujet par M. Hanotaux, dans le Figaro.

M. Pichon dit que M. Hanotaux n'est pas opposé au principe même de l'intervention japonaise, mais veut simplement la remettre à plus tard.

" Mais à quand et pourquoi ? " demande M. Pichon.

Il prétend que contrairement à l'opinion publique les sentiments des hommes d'Etat japonais ne sont pas hostiles à cette idée. Il se peut qu'ils l'aient été à un moment donné, mais ils ne le sont plus maintenant.

Les seules difficultés qui se présentent actuellement, dit M. Pichon, sont d'ordre financier et technique.

Le Commandant de la 5e brigade

Le colonel J.P. Landry, commandant du district militaire de Québec, a été définitivement nommé commandant de la 5ème brigade d'infanterie dans le second contingent de troupes canadiennes qui sera envoyé en Europe.

Cette brigade sera composée comme suit :

24ème bataillon (Victoria Rifles), de Montréal ;

22ème Canadien français, actuellement à St. Jean ;

25ème de Halifax ;

26ème de St. John, N.B.

Le Lt. Colonel Fages, autrefois de Québec, succèdera probablement au Col. Landry comme commandant du district militaire de Québec.

Feu l'Hon. T. Berthiaume

L'Honorable Trefflé Berthiaume, propriétaire de "La Presse" et membre du Conseil Législatif, est décédé subitement samedi dernier d'une syncope de cœur.

Celui qui vient de disparaître était un homme d'action qui laisse à ses compatriotes un exemple d'une portée toute spéciale.

Propriétaire et directeur d'un grand journal de langue française, feu l'hon. M. Berthiaume était selon l'expression consacré un " self made man " qui a fait son chemin à travers les difficultés de la vie.

Parti du bas de l'échelle, il est parvenu, grâce à son énergie, son travail constant et ses talents, à un poste d'avant garde où il a exercé une influence considérable.

L'Hon. M. Berthiaume est né à St. Hugues, P.Q., le 4 août 1848. Il reçut son éducation à St Hyacinthe et ce fut au " Courrier " qu'il fit ses débuts comme typographe. Plus tard il fut employé à la " Minerve " de Montréal, puis devint éditeur de l'Album Illustré et ensuite propriétaire de "La Presse", qui est devenu l'un des plus grands journaux du Canada.

Il fut nommé Conseiller Législatif en 1896 par le gouvernement Taillon.

A la famille si cruellement éprouvée le " Clairon " offre ses condoléances les plus sincères.

Les I. W. W. démasqués

La Cour Supérieure du district de Massachusets vient d'émettre une sentence qui démasque un vrai "panama" des chefs révolutionnaires. Au temps de la grève de Lawrence ces chefs-là ont récolté des sommes données par des ouvriers dupés en vue d'aider les sans travail. Mais l'argent récolté—$15,000 ne fut jamais mentionné.

Des souscripteurs du fonds de secours se sont inquiétés de ce mystère, et ils ont fini par recourir à la Cour Supérieure. La sentence que celle ci vient de prononcer devrait être connue de tous les ouvriers. Elle ordonne aux chefs de la "Industrial Workers of the World", société aux tendances et aux principes anarchistes, de remettre à la Cour, avant dix jours, la somme de $15,000 qui avait été souscrite pour le soulagement des travailleurs en grève lors du conflit industriel de Lawrence en 1912. Cette somme dont on n'a jamais rendu compte s'était égarée dans les goussets de rusés promoteurs.

La Cour tient responsable de cette malversation, des gens qui se sont dits les meilleurs amis des ouvriers et qui occupaient de hautes charges dans le comité du fonds de secours.

Cet incident montre que si l'on pouvait connaître les dessous de toutes les souscriptions démagogiques, on en verrait de belles.

A la suite de cette randonnée audacieuse contre l'une des principales bases navales de l'Allemagne, l'Angleterre s'attend à quelque tentative du même genre de la part de l'ennemi, et les habitants de Londres sont prévenus de se cacher dans les caves dès qu'ils entendront éclater des bombes ou gronder l'artillerie de défense.

La France et l'Angleterre sont à faire des préparatifs pour occuper Constantinople. Des transports en grand nombre, portant des troupes alliées ont été envoyés à l'entrée ouest des Dardanelles où se trouvent les flottes anglaise et française. Cette flotte combinée tentera de forcer l'entrée des Dardanelles afin d'aller porter des munitions fraîches à l'armée russe sur les bords de la mer Noire.

COURRIER DE ST PIE

Lundi plusieurs citoyens s'étaient rendus au conseil pour connaître l'état des finances de la municipalité, mais furent désappointés ; trois conseillers seulement se sont rendus à cette assemblée. Faute de quorum le conseil a été ajourné à samedi soir. Information prise, on nous dit que les autres conseillers avaient décidé d'aller veiller dans les magasins au lieu de venir rendre compte de l'ouvrage qu'ils ont fait dans le cours de l'année. Le maire Chaput pris d'un frisson extraordinaire est resté à sa demeure, probablement pour prouver à tous ses amis qui l'ont élu qu'il se souvient d'eux ; mais ces amis qui le trouvaient si capable l'année dernière, ne l'ont seulement pas demandé pour être conseiller cette année. Naturellement, ces messieurs ont examiné les votes qu'il a donnés durant l'année qui vient de s'écouler, et ont trouvé que M. Chaput changeait d'opinion trop souvent pour lui continuer leur confiance. Quant à eux, ils ont toujours la même opinion : ne rien faire, voilà leur devise. Mais, comme les citoyens qui veulent l'avancement du village, ne lui ont pas non plus offert la candidature, nous le plaignons sincèrement.

Imaginez-vous que M. le maire, croyant faire un coup d'état, a convoqué une assemblée pour lundi matin à neuf heures, malgré qu'il y en ait une de convoquée pour samedi; mais comme ses amis sont de grands économes, ils préfèrent faire des dépenses pour signification des avis que les contribuables devront payer.

La séance spéciale de M. le maire ne mentionne que l'engagement du secrétaire, donner un contrat à M. Bélanger et nommer un président d'élection. Figurez vous que cette idée ingénieuse est sortie du cerveau de notre fameux docteur, afin que les contribuables qui ont demandé d'être portés au rôle ne le soient pas. Quand on a l'ambition d'être maire et qu'on ne peut pas se faire nommer, il faut bien inventer quelque chose.

Cependant les citoyens qui veulent l'avancement de la municipalité et qui ne tiennent pas à marcher à reculons ont trouvé le moyen eux aussi de convoquer une assemblée qui aura lieu lundi matin à neuf heures, afin de nommer un secrétaire, passer le contrat de M. Bélanger, nommer un président d'élection et en plus entrer sur le rôle les personnes qui désirent s'y faire inscrire.

Nous croyons que lorsque le maire recevra cet avis, il sera encore pris d'un frisson et que ses séances ne trouveront pas le quorum. Nous espérons dans l'intérêt des contribuables que cette comédie cessera bientôt, car les électeurs souscieux de l'avenir de leur municipalité vont voter lundi pour les deux candidats populaires MM. Langlois et Després.

—

Le jour des Rois après vêpres eu lieu une assemblée sous la présidence de M. Jarry, dans le but de discuter les questions municipales. Les adversaires ne sont pas venus expliquer leur programme, tandis que M. Henri Després a expliqué d'une manière claire et concise ses vues sur les questions municipales. Il a su intéresser son auditoire à tel point, que nous croyons qu'il n'aura pas de lutte.

M. Emile Bouchard a ensuite parlé des travaux faits durant l'année, d'achat de terrains et d'améliorations à faire à notre aqueduc. Il demande aux électeurs de choisir de préférence deux candidats comme MM. Després et Langlois qui sauront remplir leur charge à la satisfaction de tous les contribuables, ce sont deux jeunes gens qui promettent dit il. L'orateur parle aussi un peu des commissaires d'écoles du temps de R... où le président de la commission scolaire allait à l'examen avec ses chaussures attachées avec des broches de bouteilles de Philudor, ce qui a beaucoup amusé les personnes présentes. M. Bouchard termine en disant : Aujourd'hui St-Pie a changé et les citoyens vont choisir des hommes qui feront honneur à la municipalité.

L'orateur suivant a été M. Arthur Roi, Il s'est appliqué à parler de certains votes du maire et de ces amis, lesquels dit-il démontrent clairement que ces conseillers ne savaient pas ce qu'ils faisaient ; il a donné des notes pour prouver ses dires. Comme toujours, M. Roi a été très éloquent dans ses remarques ; comme l'orateur qui l'a précédé, lui aussi est d'avis que nous envoyons au conseil de la municipalité pour nous représenter, des hommes comme MM. Després et Langlois.

M. E. Bouchard remercia ensuite le président de l'assemblée ainsi que l'auditoire, et invite les personnes présentes à une autre assemblée qui aura lieu samedi soir à laquelle MM. Després et Langlois porteront la parole. Il dit que si les conseillers continuent leur petit jeu de cache-cache, il donnera l'état des comptes avant les élections, malgré leur absence.

—Pour acheter ses tomates Richard pourra continuer à aller à son ancienne place, il parait qu'il lui en reste encore.

—Il y a des médecins qui enlèvent le frisson, d'autres le donnent.

—Grande course à St Pie lundi. Il y aura une course intéressante entre les conseillers qui ne viennent jamais au conseil lorsqu'il y a des questions importantes. A 9 heures plusieurs personnes se rendront à la salle pour les voir arriver, d'autres se rendront du côté de la montagne pour les voir alier, on ne serait pas surprit qu'il se tromperaient de chemin.

Un Ami.

COURRIER DE ST DAMASE

—Mlle Lecours, de Montréal, est en promenade pour quelques semaines chez Mme N. Gauthier.

—M. l'abbé Sylva Gaucher, de Mont Laurier, était mercredi dernier l'hôte de M. le curé Boulay.

—M. S. Phaneuf, de la Maison Casavant & Frère, était dimanche dernier de passage chez M. Z. T. Marchesseault.

—M. Hector Clapin, de Montréal est chez son père, en vacance pour quelques semaines.

—M. l'abbé Marion, dominicain de St Hyacinthe, a fait le sermon de circonstance à la messe de Noël, et est retourné samedi soir.

—M. et Mme P. Marchesseault ainsi que M. et Mme A. Marchesseault de Montréal étaient vendredi dernier de passage chez M. Z. T. Marchesseault.

—M. Hector et Elzéar Beauregard, avocats de Montréal étaient samedi dernier en visite chez leur frère M. C. W. Beauregard.

—Samedi dernier, M. Emile Jodoin de Montréal était de passage chez son père M. H. Jodoin.

—Mlle R. Labelle de Montréal est en promenade pour quelques jours chez M. H. Jodoin.

—M. et Mme A. Choinière de Montréal furent les hôtes de M. A. Choinière dimanche dernier.

—M. Lucien Marchesseault de St-Hyacinthe était dimanche dernier chez son frère M. Z. T. Marchesseault.

Nouvelles Générales

Sir Horace Archambault, juge en chef de la Cour d'Appel a été nommé Administrateur de la Province durant la maladie de Sir François Langelier.

—

On constate, dans les hôpitaux de Londres, que les blessures dues aux balles ou à la baïonnette sont relativement rares : les plus nombreuses blessures dont souffrent les combattants sont causées par des éclats de shrapnells.

—

Les travaux de fortification pour la protection de Paris sont maintenant terminés : ils forment un système de défense magnifique et puissant, qui place la ville au centre d'un camp retranché de 60 milles de diamètre et de 200 milles de tour.

—

A Ottawa l'enquête militaire dans l'affaire Bourassa, devenue nécessaire à cause de l'intervention de quelques soldats portant l'uniforme, est terminée et le rapport envoyé à l'officier commandant du district. Cet officier fera connaître sa décision dans quelques jours.

—

Un câblogramme reçu au département de la Milice, annonce que le canonnier A. Bissonnette, de l'artillerie canadienne, actuellement à Salisbury Plains, est souffrant d'une blessure qui lui a été infligée à l'estomac par une balle. Sa condition est cependant favorable.

On annonce que les Français ont repris l'offensive en Alsace et il semble que leur campagne doive être poussée avec activité de ce côté.

Ils n'auront qu'à y conquérir les forts et les garnisons, car les populations leur sont déjà acquises, et depuis quarante ans attendaient leur arrivée.

—

Tout indique que la Grèce peut entrer dans le conflit, en qualité d'alliée de la Serbie. Le gouvernement a fortifié Salonique et emmagasine du matériel de guerre dans cette ville. Il a de plus donné instruction de ne recevoir les malades que dans un seul quartier de l'hôpital, se réservant les autres quartiers pour des fins secrètes.

—

L'Italie a été forcée de prendre des mesures pour protéger ses intérêts sur l'Adriatique, et de nouveau la question se pose de son entrée dans le conflit.

Malgré le désir—apparent du moins—de son gouvernement, de maintenir la neutralité, il semble difficile que l'Italie puisse voir se dérouler les événements de la guerre jusqu'au dernier, sans tirer elle même quelques coups de feu.

—

La carrière de pugiliste de Bob Fitzimmons vient de se terminer d'une façon imprévue, Alors que "Bob" donnait des leçons de boxe à son fils "Young White Hope" Bob Fitzimmons, jr., le vétéran glissa sur le parquet et se lacéra la main droite.

Il prêta peu d'attention à sa blessure alors que, trois jours après, un médecin, consulté, lui ordonna de prendre le lit, après avoir découvert que l'infection de la plaie avait amené un abcès. Cet accident terminera probablement la carrière du fameux ex champion mondial.

Une réplique imprévue

Dumanet flâne dans la cour du quartier.

Tout en fumant philosophiquement sa pipe, il rumine un plan ; il voudrait demander une permission à son capitaine,

Mais voilà le hic : Dumanet est connu pour un fricoteur, il vient d'être puni et la permission sera dure à décrocher.

Le capitaine arrive.

Dumanet prend une résolution, fourre sa pipe dans sa poche et aborde l'officier.

—Mon capitaine, je voudrais bien aller en permission dimanche.

—Pourquoi faire ?

—Pour aider ma femme à déménager.

—Ah ! mon lascar, tu voudrais aller aider ta femme ! Voyez vous ça ! Eh bien, tu n'iras pas, car justement ta femme vient de m'écrire pour me dire qu'elle n'a pas besoin de toi.

Dumanet n'insiste pas, salue, fait demi tour et s'éloigne en roulant les épaules comme un qui n'est pas content.

Le capitaine le regarde en riant dans sa moustache.

Soudain il le voit s'arrêter et revenir vers lui.

—Qu'est ce qu'il y a encore, Dumanet ?

—Y a, mon capitaine... y a qu'y a deux menteurs dans la compagnie.

—Deux menteurs ? Qui donc ?

—L'un des deux, c'est moi : je ne suis pas marié.

Vous la connaissez tous, cette jeune fille !

COMBIEN, en effet, en rencontrez-vous, tous les jours, de ces victimes de l'anémie !

Il n'y a pas à s'y tromper: ce teint pâle, cadavérique, ces yeux cernés, ces traits tirés, cet air affaissé n'ont d'autre cause que la pauvreté du sang.

Venez au secours de cette détresse: c'est un tonique qu'il faut, mais un tonique reconstituant actif pour enrichir le sang, pour combattre la défaillance des nerfs et des muscles.

Ce tonique énergique vous le trouverez dans le

Vin St-Michel

Ce vin agréable, délicieux convient aux estomacs les plus délicats.

Véritable élixir de longue vie, il aide la nature à éliminer les déchets du sang et lui fournit les éléments essentiels à la prolongation de l'existence.

Le VIN ST-MICHEL doit se prendre à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE,

Seuls Agents, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.
Agents pour les États-Unis.

T. D. BOUCHARD — L. A. BERNIER

Bouchard & Bernier,

ENREGISTRE.

AGENTS D'AFFAIRES

173 BOULEVARD GIROUARD, :: ST-HYACINTHE.

ASSURANCES

Feu,
Vie,
Accidents,
Bris de Vitres,
Etc.

IMMEUBLES

VENTE,
ACHAT,
LOCATION.

FINANCES

Organisation de Compagnies,
PRETS,
Emprunts,
Conseils sur Placements.

Bureaux ouverts TOUS LES JOURS et les VENDREDIS et SAMEDIS SOIRS de chaque semaine.

Servante Demandée

On demande une servante. S'adresser au No 320 rue Girouard.

PROPRIETE A VENDRE

Pour cause de maladie une magnifique maison de 4 logis dont deux de 5 appartements et deux autres de 8 appartements. Cette propriété comprend un terrain de 1½ arpent par 2½ arpents situé en pleine ville, magnifiques dépendances, le tout en parfait ordre.

S'adresser à

REMI DAIGLE,
125 Bourdages.

ST-HYACINTHE — MONTREAL
Tel. 102 — Tel. Main. 1663

YVON & GENDRON

AVOCATS

159 rue Girouard, St-Hyacinthe
Bureaux à Montréal
CHAMBRE 15 EDIFICE LA SAUVEGARDE
92 rue Notre-Dame Est

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux

Chez

EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

CASTORIA.
Porte la signature de — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

VINS DE PREMIÈRE QUALITÉ

VINS ROUGES..... $0.70 LE GALLON
VINS BLANCS..... $0.80 "

☞Commandes reçues par malle et livraison à domicile.

H. BARDET

No 61 RUE NOTRE DAME — — SAINT-HYACINTHE

LOGEMENT A LOUER

Magnifique logement à louer. Installation moderne, système de chauffage, chambre de bain, eau chaude, eau froide, lumière électrique. Possession immédiate. S'adresser à

E. O. PICARD
jno — 35 rue Laframboise

POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile. Voiture de Luxe. Appelez Nos Phone 364 ou 378. Prix raisonables.

On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements située assez près du centre des affaires.

Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER
Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

ON DEMANDE

15 bons ouvriers d'établis, s'adresser chez

PAQUET & GODBOUT,
jno — St-Hyacinthe.

Tintement d'Oreilles
SURDITÉ
Froid dans la Tête
CATARRHE
Soulagé instantanément par le
DR. MARSHALL'S CATARRH SNUFF
25c Chez tous les pharmaciens ou sera envoyé franc de port par
C. H. KEITH, Mfr., CLEVELAND, OHIO.

Suite des Nouvelles Locales

Personnels

—M. H. A. Beauregard est parti samedi dernier pour Kenora Man., où il est allé voir sa fille qui est religieuse chez les Dames de La Présentation à cet endroit.

—M. Ephrem Proulx est allé passer le jour de l'an à Montréal chez son frère M. Bazile Proulx, il est revenu dimanche matin.

—M. Paul Dufault notre populaire ténor canadien français était de passage en cette ville au commencement de cette semaine.

—M. et Mme Victor Dessert, ainsi que Mlles Alma, Hectorine, Diane et Fernande Dessert, de St Guillaume, accompagnés de l'abbé Ernest Leclaire, étaient les hôtes de M. et Mme A. S. Comeau à la Villa Maska, à l'occasion des fêtes.

—Il nous fait plaisir d'apprendre, que notre populaire propriétaire de la Ferme Avicole Yamaska, M. A. S. Comeau, a décroché le plus grand nombre de premiers prix à notre dernière exposition de volailles ici, les 18 et 19 décembre dernier.

—M. Henri Richard, comptable à la maison Casavant Frères, est allé passer le jour des Rois à Montréal, dans sa famille.

—M. et Mme Damase Handfield de Montréal, sont venus passer les fêtes, chez leurs parents, en cette ville et à St Damase.

M. T. D. Bouchard

M. T. D. Bouchard est parti jeudi matin pour la session qui s'est ouverte ce jour-là à Québec.

Il sera de retour samedi à Saint-Hyacinthe.

Défi

Un monsieur de St Hyacinthe offre de tirer au poignet avec n'importe qui de St Hyacinthe, pour un enjeu de $5.00. Pour conditions,

S'adresser à J. E. LeBrun.
chez Morin & Boisseau.

Le Réveil Avicole

St. Hyacinthe est dans le mouvement Les poules y font oublier la guerre européenne. Après l'exposition des volailles du comté (18 19 déc.) qui a eu un succès inespéré, le clou de la saison sera la grande exposition avicole des 14, 15, 16 janvier 1915, à l'Hôtel de Ville. Le local, les cages, les prix nombreux et magnifiques, rien n'y manquera pour attirer les exposants. Et malgré que le spectacle des 75 races différentes d'oiseaux qui y seront exposés suffit à attirer les visiteurs, on a voulu y ajouter des conférences, projections, démonstrations, etc.

On peut se procurer la liste des prix en s'adressant à la "Société Coopérative des Eleveurs de Volailles de Race Pure de St. Hyacinthe", 81 rue St. Pascal.

8,15

A Louer

L'Union St Joseph de St Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt cinq voûtes de sûreté qu'elle louera à des prix modérés aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer quelqu'une de ces voûtes pourront s'adresser à Mr. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St Joseph de St Hyacinthe.

L'Union St Joseph de St Hyacinthe offre aussi en vente, un coffre-fort (Safe) de bonne grandeur, à bas prix s'adresser au même.

A VENDRE

Un moteur de 2 forces et demie. Bon marché. S'adresser au Clairon.

POUR AVOIR DES NOUVELLES DES PRISONNIERS OU DES DISPARUS

L'Almanach Hachette de 1915, qui vient de paraître, publie une très intéressante histoire de la guerre actuelle et une petite encyclopédie de l'armée française que tout le monde voudra lire. Ces pages d'une actualité poignante sont remplies de renseignements indispensables à connaître pour suivre et comprendre les mouvements de nos armées,

La recherche des prisonniers et des disparus est une des plus grandes préoccupations des familles. L'Almanach Hachette de 1915 indique de cette manière la marche la plus simple et la plus rapide à suivre :

"La petite Suisse qui, elle aussi, aurait pu subir le sort de la malheureuse et héroïque Belgique, a créé à Genève l'œuvre de l'Agence Internationale des prisonniers de guerre.

"C'est à elle que peuvent s'adresser gratuitement tous ceux qui sont sans nouvelles des leurs. Pour accélérer le travail des recherches, l'Agence de la Croix Rouge a fait établir des fiches réglementaires dont on trouvera la reproduction dans l'Almanach Hachette. Chacun peut imiter ces fiches.

"Le questionnaire rempli (aucune mention ne doit être inscrite au verso de la fiche), il suffit de le mettre à la poste, sous enveloppe fermée ou non fermée et non affranchie avec l'adresse suivante : Comité International de la Croix Rouge. Agence des prisonniers de guerre à Genève (Suisse).

"Le Comité de la Croix Rouge de Genève se charge aussi de transmettre des lettres ouvertes contenant des nouvelles personnelles et des envois en argent jusqu'à 50 francs ou en nature jusqu'à 5 kilos à condition que l'adresse exacte soit donnée ou, à défaut, l'incorporation complète."

TERMINUS DU FRET DU C. P. R. A QUEBEC

Au printemps de 1915, si tout va bien, le Pacifique Canadien possèdera à Québec l'un des plus beaux et des plus modernes termini de fret en Amérique. Les travaux de construction dont M. W. S. Downey Cook, de Montréal, a le contrat, ont avancé rapidement depuis quelque temps et déjà, sur une large section des cours du C.P.R., de vastes fondations ont remplacé le treillis des voies d'évitement.

Les édifices consisteront surtout en deux immenses hangars, l'un de 50 pds par 600 pds de longueur, pour le fret venant du dehors et l'autre de 30 pds par 400, pour les marchandises à destination extérieure. Ces constructions seront bâties de telle manière qu'elles pourront être prolongées à mesure que le besoin se fera sentir. Les hangars auront comme façade un édifice de deux étages qui sera affecté au bureau des employés. La structure sera absolument à l'épreuve du feu.

Près de 125 hommes sont actuellement occupés aux travaux d'érection, la plupart des ouvriers de la ville et des environs. Comme l'intention du Pacifique Canadien est de commencer les travaux de la nouvelle gare de Québec vers la fin d'avril, les hangars devront être terminés le 15 avril, lorsqu'il deviendra nécessaire d'évacuer les vieux locaux.

Les autorités de la compagnie ont décidé de doter Québec d'un terminus de fret des plus perfectionnés et dans ce but ont mis à exécution les idées des experts canadiens et américains les mieux connus. D'ailleurs l'importance toujours croissante que prend la vieille capitale au point de vue du trafic, justifie amplement le C.P.R. d'améliorer son service à cet endroit. Ces travaux coûteront la somme approximative de $250,000.

La France et l'Angleterre ont assuré le gouvernement italien que les chargements de cuivre qui avaient été saisis comme contrebande de guerre, à bord des vapeurs italiens, seront remis à la disposition du gouvernement italien.

En retour, l'Italie, s'est engagée à interdire l'exportation du cuivre,—car les manufactures italiennes ont besoin de tout le cuivre que l'Italie est à même de se procurer.

Aux Maitresses de pension

Tous les ans, au début de l'année scolaire plusieurs maitresses de pension sollicitent, l'envoi chez elles, de mes élèves comme pensionnaires, et c'est toujours avec plaisir que j'ai accédé à la plupart de ces demandes.

Une condition essentielle pour qu'un élève profite de l'enseignement qui lui est donné est l'observation, stricte et fidèle, de la règle de la maison d'éducation qu'il fréquente et cela en tout temps et en tout lieu, où il se trouve pendant qu'il poursuit ses études. Je me plais à reconnaître, qu'un grand nombre de maitresses de pension, ont généralement secondé les efforts que nous faisons pour former de bons citoyens de nos élèves, et nous ont été d'un grand concours, pour faire respecter les règlements. Voulant continuer mon patronage à ces maisons et témoigner par là ma reconnaissance, pour le secours que leurs propriétaires nous ont donné, je désire informer toutes les maitresses de pensions, que seules celles qui s'adresseront personnellement à l'école pourront avoir de mes élèves comme pensionnaires, je crois que cette mesure tournera à l'avantage de toutes les parties interesées.

Ecole Commerciale Pratique Lalime [Ltée

B. Lalime,
Principal.

Un Record de l'Ouest

Les cinq dernières années ont fait l'orgueil de l'Ouest Canadien. Tout canadien le sait d'une manière générale— Mais occasionnellement des faits remarquables attirent notre attention sur le développement extraordinaire de l'Ouest—Dans l'édition de mai du "Canada Life Echoes" apparaît un groupe de photographies de cette contrée, illlustrant quelques unes des principales bâtisses d'affaires de Régina, telles, qu'on les voit aujourd'hui et telles quelles apparaissaient il y a cinq ou six ans—La différence est presque incroyable. Ce numéro particulier des "Canada Life Echoes" est spécialement consacré au Nord Ouest—

Il traite d'une manière concise et compréhensive des conditions de l'ouest telles qu'elles sont aujourd'hui et il renferme d'intéressantes statistiques sur la production du blé dans chacune des quatre provinces—Ce petit livre très bien illustré, est destiné à fournir les plus intéressantes imformations sur l'Ouest d'une manière telle qu'il vaudra la peine d'être conservé dans un endroit où l'on pourra en tout temps se le procurer facilement.

Les illustrations des scènes de la vie de l'Ouest, lesquelles sont en grand nombre, sont rarement reproduites et offriront un grand intérêt à tous les Canadiens—Le livre contient aussi un intéressant article sur l'irrigation en Alberta. Il est publié par The Canada Life Assurance Company, et tant qu'il y en aura, sur demande, une copie sera envoyée à

F. Bartels, Agent, Canada Life Assurance Co.

St-Hyacinthe

UN BEAU RESULTAT

Ci-suit est un résultat obtenu aux porteurs de police par The Mutual Life & Citizens Assurance Coy. Ltd. Polices Vie Ordinaire émises en l'année 1889, âge à l'entrée 35 ans.

Prime Annuelle.....	$ 27.80
Montant original de la Police	$1000.00
Bonus annuels, crédits à la police jusqu'au 31 Décembre 1913.....	$ 580.00
	$1580.00
Montant total payé pour les 25 années à $27.80.....	$ 695.00
Valheur présente au comptant du Bonus de $580.00	$ 348.00
Coût net pour 25 ans.....	$ 347.00

Ceci représente une moyenne du coût annuelle de $13.88 pour laquelle la Compagnie a porté un risque variant de $1000 à $1580.00. Au choix de l'assuré, La Compagnie créditera de nouveau tous les ans ses bonus au contrat, ou l'assuré pourra les convertir pour du comptant d'année en année ce qui réduira encore le coût net de l'assurance. Attend que La Mutual Life & Citizens Ass. Co. Ltd., est une de nos plus grandes Compagnies d'Assurance Vie, régulière, ayant au-delà de $43.000,000.00 d'actif et que dû à sa bonne administration ses résultats ne sont surpassés par aucune autre compagnie au pays. Nous serions heureux de voir un homme de notre localité en accepter la représentation, assuré d'avance de son succès.

Pour plus amples informations s'adresser à J. R. Giroux O. B. Supervisor, M. L. C. 137 McGill, Montréal,

Vente par le Shérif.

COUR SUPERIEURE
District de Saint Hyacinthe
No. 165

ODILON PARENT, Demandeur, contre PROSPER CHAPUT, Défendeur.

Avis est donné que mardi, le 19 janvier courant, à dix heures a.m., à la porte de l'église de St. Liboire, sera vendu l'immeuble du défendeur portant les Nos 14, 15, 16 du cadastre de St. Liboire.

JOS. L. CORMIER,
Shérif.

Sheriff's Sale

SUPERIOR COURT
District of Saint Hyacinthe,
No. 165

ODILON PARENT, Plaintiff, vs. PROSPER CHAPUT, Defendant.

Notice is given that on Tuesday, the 19th January inst., at ten o'clock a.m., at the parochial church door of Saint Liboire, will be sold the immoveable of the said defendant being lots Nos. 14, 15, 16 of the official cadastre of Saint Liboire.

JOS. L. CORMIER,
Sheriff.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du
COMTÉ de ROUVILLE

Je, soussigné, H. Ste-Marie, secrétaire trésorier du conseil municipal du comté de Rouville, donne avis que les terrains ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, suivant les dispositions du code municipal, à Marieville, au Palais de Justice, dans la salle où le conseil municipal du dit comté tient ses sessions, mercredi, le trois mars prochain, à dix heures du matin, à défaut de paiement des taxes dues par ces terrains, et des frais alors encourus, savoir :

1. Un terrain réputé appartenir à Fortunat Quintal, cultivateur, désigné sous les numéros un et deux (1 et 2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Paul d'Abbotsford. Taxes scolaires dues : $30.04.

2. Un terrain réputé appartenir à Sauter Quintal, bourgeois, formant partie du lot désigné sous le numéro trois (p.3) aux dits plan et livre de renvoi officiels, et borné : au nord par le chemin public ; à l'est et au sud par W. V. Byers ; à l'ouest par Fortunat Quintal. Taxes scolaires dues : $5.26.

3. Un terrain réputé appartenir à Alice Willingford, épouse d'Henri Roy, cultivateur, désigné sous les numéros cent-soixante-cinq, cent soixante six et deux-cent-soixante seize (165 166 et 276) aux dits plan et livre de renvoi officiels. Taxes scolaires dues : $41.53.

Marieville, ce 30 décembre 1914

H. STE. MARIE,
Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE OF QUEBEC
Municipality of the
County of ROUVILLE

I, the undersigned, H. Ste-Marie, secretary treasurer of the Municipal Council of the County of Rouville, give notice that the lands hereinafter described will be sold by public auction, according to the provisions of the Municipal Code, at Marieville, at the Court House, in the sitting hall of the Municipal Council of the said County, Wednesday, the third of March next, at ten o'clock in the fore-noon, in default of payment of the school taxes due by these lands, and of the costs thence incurred, to wit :

1. A piece of land reputed to belong to Fortunat Quintal, farmer, designated under numbers one and two (1 and 2) at the official plan and book of reference of the parish of St. Paul d'Abbotsford. School taxes due : $30.04.

2 A piece of land reputed to belong to Sauter Quintal, gentleman, being part of lot designated under number three (p.3) at the said official plan and book of reference, and bounded : towards the north by the public road ; towards the East and the South by W. V. Byers ; towards the West by Fortunat Quintal. School taxes due : $5.26.

3. A piece of land reputed to belong to Alice Willingford, wife of Henri Roy, farmer, designated under numbers one hundred and sixty-five, one hundred and sixty-six and two hundred and seventy-six (165 166 and 276) at the said official plan and book of reference. School taxes due : $41.53.

Marieville, December 30th, 1914

H. STE-MARIE,
Secretary Treasurer.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

LES PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorise $500,000.00
Actif du Fonds de Pension, le 30 Sept. 1914, 495,409.15

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1914

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909.	45	1,880	5,205	$16,461.94
1910.	149	8,540	19,269	76,217.94
1911.	224	14,228	30,910	170,670.80
1912.	294	19,326	39,211	284,355.82
1913.	349	24,492	47,957	423,745.31
30 Sept. 1914	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

BUREAU CHEF :—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.
BUREAU A MONTRÉAL :—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte

Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large.

Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Que de Belles et Bonnes Pâtisseries

Vous préparerez avec la NOUVELLE FARINE

"FLEUR DE LIS"

Vous serez surprises, Mesdames, de voir avec quelle facilité vous obtiendrez des pâtisseries fines, riches, appétissantes, de beaux gâteaux, un pain riche et léger.

Il n'y a pas, sur le marché, de meilleure farine, ni de plus avantageuse au point de vue du volume de pâtisserie qu'on en obtient. *Demandez-la à votre Fournisseur.*

FABRIQUÉE PAR

The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited,

Les Moulins les plus Modernes au Canada.

PHONE: MAIN 6741

1110, RUE NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL.

La Farine St. Lawrence blanche et pure comme le Lis.

3 Marques Populaires :

"REGAL," "FLEUR DE LIS", "DAILY BREAD".

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

U. JACQUES, Prés.

ABONNEMENT

A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... $1.50

Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez M. Geo. St-Jean.

Elections Municipales

M. Louis Payan a été réélu par acclamation échevin du quartier No. Un.

M. Ls Blanchard a aussi été réélu échevin du quartier No. Trois par acclamation.

Dans le quartier Cinq, M. T. A. St. Germain, agent d'assurances, a été élu par acclamation.

Nos félicitations à ces trois citoyens distingués qui sont honorés de la confiance des contribuables. Ils seront de bons échevins.

Dans le quartier Deux, M. Magloire Côté a de la lutte. Nos lecteurs nous pardonnerons de ne pas mentionner le nom de son adversaire. Il y a trop de différence entre les deux hommes pour qu'il nous soit possible de mettre le second en regard du premier.

Dans le Quartier Quatre, M. Amyot Aimé fait la lutte à M. Charpentier. M. M. Charpentier a de longs états de services qui lui méritent un renouvellement de mandat et il sera réélu, sans aucun doute, par une bonne majorité.

Assemblée Publique

Dimanche soir, à 7.30 heures, à la Salle du Marché, M. Magloire Côté et ses amis tiendront une assemblée.

Il y aura d'importants discours de prononcés et les mensonges colportés par l'adversaire de M. Côté seront mis à nu.

Tous les électeurs de la ville y sont invités.

Cause intéressante

Une cause intéressante s'est déroulée en octobre dernier en la Cour de Revision à Montréal, sur les faits suivants.

En décembre 1912, Mme Vve J. A. Tellier, de la Cité de St Hyacinthe, poursuivait M. le notaire Boisseau, accusant ce dernier d'abus de confiance commis à son égard.

En mai 1913, la demanderesse avait vu son action renvoyée avec dépens, par l'Honorable Juge Martineau, mais, immédiatement, elle inscrivait en Cour de Révision, pour faire redresser le Jugement de la Cour en première instance.

Le 31 décembre dernier, trois des Juges de la Cour de Révision ont, à l'unanimité, confirmé le jugement de la Cour Supérieure, ont exonéré de nouveau le défendeur de l'accusation portée contre lui ont condamné la demanderesse, Mme J. A. Tellier, à payer tous les frais encourrus en les deux Cours, et de plus, ont déclaré que l'action reprochée au défendeur Boisseau par J. A. Tellier devrait, d'après la preuve, être interprêtée comme services rendus à la demanderesse au lieu d'un abus de confiance.

Nous félicitons notre concitoyen, M. le notaire Boisseau, de son succès en cette cause.

MM. J. O. Beauregard et Aimé Geoffrion, avocats occupaient pour le défendeur et MM. Louis Lussier et M. Monty pour la demanderesse.

Cercle St. Hyacinthe No 67 de l'Alliance Nationale

L'assemblée générale annuelle des membres de ce Cercle aura lieu à la Salle David, No 71 de la rue Mondor, en la cité de Saint Hyacinthe, le 20 janvier courant, à 8 heures p. m., pour l'élection des Officiers, la réception du rapport de 1914 et la transaction de toutes affaires du ressort de telle assemblée.

Par ordre,
HORACE ST-GERMAIN,
8,15 Secrétaire-archiviste.

BELLE ASSEMBLÉE

Jeudi soir, avait lieu à l'Hôtel de Ville, une grande assemblée en faveur de notre ami Adélard Charpentier, qui brigue de nouveau les suffrages à l'échevinage du quartier No quatre.

L'assemblée commençât à huit hrs précises, et fut présidée par M. J. Bte Laplante, électeur du quartier quatre, et citoyen favorablement connu de la ville de St. Hyacinthe.

Un grand nombre d'électeurs s'étaient rendus pour entendre les divers orateurs, et tous sont retournés contents de leur soirée et bien décidés à faire triompher, lundi soir prochain, la caure de la justice et de la reconnaissance due à notre ami M. Charpentier.

M. Charpentier remercia ses électeurs de la confiance qu'ils avaient témoignée à son égard, depuis plus de dix ans, leur rendit un compte détaillé de son administration, surtout depuis les trois dernières années, époque, où comme il le disait lui-même, il commençat à acquérir sa popularité dans certains journaux de cette ville.

M. Armand Boisseau Notaire de cette ville l'orateur suivant, porta au début de ses remarques des coups cinglants à l'adresse de M. Alphonse Gervais.

"Electeurs dit-il : pour avoir parlé dimanche après midi, en cette même salle, en faveur de mon ami M. Côté, j'ai reçu dimanche soir et mercredi soir dernier bien des avanies, bien des injures, de la calomnie et de la médisance. J'ai vu au théâtre Bijou un homme, qui se prétend un homme, se vautrer dans la fange pour mieux salir ceux qui le combattent. Et Electeurs de St Hyacinthe, pour ajouter à cette farce dégoutante, on est venu m'avertir hier après midi, que si j'avais le malheur de parler ce soir, contre cet homme, j'attraperais au sortir de l'Hôtel de Ville, une de ces raclées, dont paraît il, on garde longtemps le souvenir. On a voulu me baillonner, on a voulu par la crainte et les menaces, m'empêcher de dire ce soir librement, ce que je pense, et de quelle manière je juge et j'apprécie la valeur des candidats qui briguent les suffrages populaires. Et si l'on a cru par ces menaces m'empêcher de chercher à éclairer l'opinion Publique ; si l'on a cru m'empêcher de dire aux Citoyens de Saint-Hyacinthe jusqu'à quel point la honte serait grande pour eux, d'élire Alphonse Gervais, on s'est grandement trompé. Je n'ai pas peur de personne. Pas plus de ceux qui sont venus me faire ces menaces, que de cet outre, gonflé de vent, qui s'appelle Alphonse Gervais. Cette balloon ne m'a jamais effrayé et ne m'effraiera jamais. Et si, je m'abstiens d'en parler le plus souvent possible ce soir, c'est que la raison et le bon sens, ainsi que le respect dus aux Electeurs m'y en empêche.

Pour moi cet homme là, n'a qu'un mérite ; c'est celui de parler comme un perroquet, sans savoir ce qu'il dit, de raisonner comme une grosse caisse, et de se développer un peu trop le ventre, au détriment de sa cervelle. C'est drôle, quand on voit ce bouffon se pavaner sur une estrade publique, mais c'est triste quand on voit un saltimbanque pareil, chercher avec une ignorance absolument crasse à infiltrer dans le cœur du peuple, tant de fausetés et tant de mensonges.

L'orateur continuant, reproche au "Courrier de St-Hyacinthe" ainsi qu'à M. Amyot comme homme public, de garder sur une candidature aussi dangereuse, un silence compromettant.

Il réfute les unes après les autres, avec des pièces justificatives, les accusations portées contre M. Charpentier, et termine en espérant que les électeurs sauront faire noblement leur devoir et éliront lundi soir de nouveau, le vieil échevin du quartier quatre. Il est suivit à la tribune par M. Ptolémé Messier échevin du quartier cinq, qui déclare, avoir été très souvent en mauvais termes avec son collègue M. Charpentier, parce que ce dernier se dévouait trop pour son quartier au détriment des autres, et connaissant son intégrité et sa probité ainsi que son dévouement aux intérêts de la ville de St-Hyacinthe il est heureux de lui donner son appui et son concours dans la lutte actuelle.

M. Bouchard frère de M. Damien Bouchard pris à l'improviste, nous a démontré que si l'on naît au marché à foin, on peut avoir quand même du talent et faire sa marque, à force de travail et d'énergie. Il viendra donner son vote en faveur de M. Charpentier parce qu'il le croit honnête, juste, droit et absolumont dévoué à l'intérêt public.

M. L. J. Gauthier député de St-Hyacinthe fut le dernier orateur et comme toujours sut faire vibrer dans son auditoire la corde sensible, en leur faisant comprendre l'ingratitude du peuple pour les hommes publics et l'emprise qu'exerce chez eux ceux qui ne savent mieux faire que d'injurier, vélipender et calomnier. Son discours fut à maintes reprises interrompu par les applaudissements, et un brave électeur nous disait au sortir de cette assemblée : Encore une autre comme celle là et M. Charpentier va être élu avec au moins cinquante de majorité.

EXPOSITION AVICOLE

Liste des prix décernés à l'exposition avicole de St. Hyacinthe, les 18 et 19 décembre 1914.

(Suite.)

Wyandotte argentée ou dorée

Coq—1er prix Beauregard & Frigon, 2e Godbout Frère.

Cochet—1er prix l'abbé V. Roy, 2e Beauregard & Frigon.

Poule—1er prix Beauregard & Frigon.

Poulette—1er et 2e prix l'abbé V. Roy, 3e Beauregard & Frigon.

Wyandotte blanche

Coq—1er prix l'abbé V. Roy.

Cochet—1er prix l'abbé V. Roy, 2e Em. Lagacé, 3e D. Giard.

Poule—1er prix F. Guertin.

Poulette — 1er prix D. Giard, 2e l'abbé V. Roy, 3e F. Guertin.

Livourne blanche

Coq—1er prix J. A. Ostiguay, 2e A. S. Comeau.

Cochet—1er prix l'abbé V. Roy, 2e Em. Benoit.

Poule—1er prix A. S. Comeau, 2e J. A. Ostiguay.

Poulette—1er prix l'abbé V. Roy, 2e Em. Benoit, 3e l'abbé V. Roy.

Livourne brune

Coq—1er prix A. S. Comeau.

Cochet—1er prix Em. Lagacé, 2e A. S. Comeau.

Poule—1er, 2e et 3e prix A. S. Comeau.

Livourne fauve

Cochet—1er prix L. J. Bourbeau.

Poule—1er prix A. S. Comeau, 2e L. J. Bourbeau.

Hambourg Noire

Tous les prix à A. S. Comeau.

Hambourg pailletée d'argent

Coq—1er prix l'abbé V. Roy.

Cochet—1er prix l'abbé V. Roy, 2e A. S. Comeau.

Poule—1er prix l'abbé V. Roy, 2e A. S Comeau.

Poulette—1er et 2e prix l'abbé V. Roy.

Brahma

Coq—1er prix Beauregard & Frigon 2e A. S. Comeau.

Poule—1er prix A. S. Comeau, 2e Beauregard & Frigon.

Poulette—1er prix A. S. Comeau

Cochinchinoises Perdrix

Tous les prix à Beauregard & Frigon

Orpington blanche

Tous les prix à Alb. Robert.

Orpington fauve

Coq—1er prix A. S. Comeau.

Cochet—1er prix A. S. Comeau, 2e D. Giard.

Poule—1er prix A. S. Comeau, 2e Beauregard & Frigon.

Poulette—1er prix D. Giard, 2e A. S. Comeau, 3e Beauregard & Frigon.

Langhans, Dorkings, Polonaises (dorées, argentées et blanches à huppe noire)

Campines, Houdans, Arcones

Tous les prix à A. S. Comeau.

Combattants Indien :

Coq—1er prix A. S. Comeau, 2e N. Jeannotte

Cochet—1er prix A. S. Comeau.

Poule—1er prix N. Jeannotte, 2e A. S. Comeau.

Poulette—1er prix A. S. Comeau.

Red Pyle et ailes de canard :

Tous les prix à N. Hamel.

Rouge brun :

Coq—1er prix A. S. Comeau, 2e N. Hamel.

Poulette—1er prix A. S. Comeau.

Rouge à poitrine noire :

Tous les prix à A. S. Comeau.

Races Naines :—Rouge Noire, Ailes de Canard, Cochinchinoise, Blanche et Noire, Sebright, Dorée, Noire, etc., etc., etc.

Tous les prix à A. S. Comeau.

Troupeaux (1 coq et 4 poules)

Plymouth Rock—1er prix Art. Lagacé, 2e Em. Benoit, 3e A.S.Comeau.

Rhode Island—1er prix A. S. Comeau, 2e et 3e Métairie St. Joseph.

Wyandotte—1er prix E. Lagacé.

Brahma—1er prix A. S. Comeau.

Orpington—1er prix Alb. Robert.

Livourne— 1er et 2e prix A. S. Comeau.

Hambourg—1er prix l'abbé V. Roy.

Combattant Indien—1er prix A. S. Comeau.

Ancone—1er prix A. S. Comeau.

Canards Pékin

Jars—1er prix A. Lagacé, 2e Eug. Lemoine.

Cane—1er prix E. Lemoine.

Canards sauvages et Coureur Indien, Oies de Toulouse et d'Emlden, Outardes, Dindons Bronzés et Blancs de Hollande, Paons.

Tous les prix à A. S. Comeau.

Pigeons—1er prix Em. Benoit.

Prix spéciaux pour les oiseaux élevés par les exposants

Plymouth Rock barrée

Cochet—1er prix Hor. Morin, 2e E. Lemoine, 3e Ad. Morin.

Poulette—1er prix E. Lemoine, 2e Hor. Morin.

Troupeau—1er prix Hor. Morin.

Rhode Island

Coq—1er prix O. Robert, 2e C. Létourneau.

Cochet—1er prix E. Pion, 2e O. Robert, 3e C. Létourneau.

Poule—1er prix O. Robert, 2e E. Pion.

Poulette—1er prix E. Pion, 2e C. Létourneau, 3e L. Flibotte.

Troupeau—1er prix O. Robert.

Wyandotte

Coq—1er prix C. Létourneau, 2e T. Gladu.

Cochet—1er prix O. Létourneau.

Poule—1er prix T. Gladu.

Poulette—1er prix T. Gladu.

Livourne

Cochet, poulette et troupeau—Art Lagacé.

Funérailles de Victor Marceau

Jeudi, le 31 décembre 1914 est décédé M. Victor Marceau, ancien marchand de cette ville, à l'âge de 67 ans.

Le défunt était un enfant de Saint Hyacinthe. Il fut longtemps échevin, commissaire d'écoles et syndic pour l'érection civile des paroisses.

Il avait épousé Séraphine, fille ainée de feu H. R. Blanchard, notaire et coroner du district de St Hyacinthe. Son épouse lui survit, ainsi que son fils Victor, avocat et aujourd'hui protonotaire du district d'Arthabaska, et sa fille Régina, d'Ottawa.

Ses funérailles ont eu lieu le 4 janvier à la Cathédrale.

Les porteurs étaient : MM. E. H. Richer, chevalier, L. P. Morin, Dr P. Cartier, Ls Marier, J. St.Germain, N. P., J. B. Brousseau

Le deuil était conduit par J. Victor Marceau, son fils, Dr Eugène Turcot, Nap. Blanchard, Ls R. Blanchard et J. N. Blanchette.

On remarquait dans le cortège: MM. René Morin, maire, Ls Payan, E. Fee, Ov. Brouillard, M.P., Dr A Lassonde, N. A. Marceau, J. N. Turcot, W St. Onge, Ths Chalifoux, S. Casavant, C. Casavant, Rév.L.Z.Decelles, supérieur du Séminaire, Rév. G. C. Richard, V. E. Fontaine, C.R.Guimont, L.Lussier, J. O. Beauregard, Jos Bissonnet, C. Grégoire, H. Raymond, H. Dufresne, Ls Benoit, J. Morin, A. Blanchard, Jos.Desgranges, Armand Boisseau, H Brousseau, A. Brousseau, J.Cadorette, R. Gervais, A.Godbout, J.T.Godbout, L. F. Philie, Jules Laframboise, J. A. Laporte, J. H. Bernard, L.A.Guertin, A. Séguin, J. E. Gosselin et une foule d'autres.

La levée du corps fut faite par le Rév. L. A. Senécal, curé.

Le service a été chanté par le Rév. M. Lévesque, assisté de diacre et sous diacre.

Assistaient au chœur : Mgr J. L Guertin, V.G., MM. les abbés Joseph Lemay, J.B.Larochelle, G.C. Richard.

Les communautés de l'Hôtel Dieu, du Précieux Sang et de la Présentation étaient représentées.

Offrandes de messes—MM. et Mmes L. F. Philie, H. A. Beauregard, L. P. Morin, J. B. Brousseau, A. Girouard, S. Casavant, B. Lalime, A. Séguin, C. Grégoire, C. Casavant, E. H. Richer ; Mlles Bergeron, N. Raymond, Charron et la famille Daigneault, tous de Saint Hyacinthe. MM. et Mmes S.Bélanger, Geo. Moore, Juge J. E. Pouliot, C. R. Gorneau, Jules Poisson, A. Maheu, J. F. Walsh ; les familles T. Maheu et G. Spénard d'Arthabaska. Mme L. R. Ostiguy, d'Ottawa, M. et Mme W. A. Moisan, de Drummondville,

Bouquets spirituels et sympathies—M. et Mme H. St.Amant, Sœur Marie de la Croix, les Religieuses de la Congrégation N. Dame, les commissaires pour l'érection civile des paroisses du comté de St.Hyacinthe, MM. et Mmes G. Martel, Geo Dorais, F.X.Lemieux, Mme J. E. Blondin, d'Arthabaska, Hon. N. Pérodeau et T. A. Laporte, de Montréal, J.T.Godbout, A.Godbout, Mmes A. Godbout et L. Beaudry, Mlle Berthelot ; MM. et Mmes J. Laframboise, G. H. Turcot, F. A. Cabana, Louis Marier, Norbert Morin, Lorenzo Morel, L. P. Crépeau ; Mmes S. Casavant, C. Orsali, E. B. Dufort, O.Jacques, A. Larivière, J.H.Bernard, L. V. Côté, L. O. Pépin ; Mlles Beauchemin, Fontaine, Daigle, Dupré et Morin ; M. P. L. Brodeur, d'Ottawa et autres.

Funérailles de Yvonne Desgranges.

Jeudi le 7 janvier ont eu lieu a l'église cathédrale, les funérailles de Yvonne, enfant de Joseph Desgranges et de Rosalie Desmarais.

La cérémonie fut des plus imposantes. Le deuil était conduit par son père, et ses deux frères Arthur et Paul. Les porteurs étaient : MM. Antonio Breton, Léo Orsali, Elphège Marcoux et Raymond Bourgeois. Venaient ensuite : la famille, M. François Langelier de St Ephrem d'Upton, MM. Pichette, Archambault, Loiselle et Gaudrault de St Dominique. M. Courtemanche de Rougemont, MM. T. D. Bouchard M.P.P., Armand Lahaise marchand, M. P. Hamel, Pierre Reeves, Arthur et Eugène Flibotte, L. A. Guertin, P. A. Foisy chef de police, A. Lagacé sous chef, Picard et Bourgeois constables, M. Jos. Guillet, Jos. Berthiaume, J. A. R. Morin, Jos. Bazinet, A. Morin, Guilbert, Picard, H. Robert, L. Bissonnet, Alphonse, Victor et Rémi Gervais, Z. Clément, Léo Tourigny, Fecteau, Casavant, A. Phaneuf, Jos. L'Archevesque, Pierre Gadbois, Omer Prégent, L. N. Picotte, Henri Dufresne, Louis Benoit, St Germain. Allard, J. Turcotte, Alfred Houle, Desautels, F. X. Pion, J. B. Gladu, J. Leduc, E. Sicotte, I. Desrosiers, S. Marcoux, Plante, Brassard, E. Chaput, Beaudry, etc.

De magnifiques couronnes de fleurs furent offertes, par MM. T. D. Bouchard M.P.P., A. Lahaise, Mlle Phaneuf, de Montréal et par la famille.

Bouquets spirituels par Mde Houle et sa fille, Mlles Richer, Pichette, Lussier, S. Blanchard, J. Reeves, Mde Bissonnet, M. et Mde Dubrule, Mlle R. Darsigny, M. et Mde Tétrault, la famille Picard et la famille Beauregard, A. Demers, la famille Marcoux, Léo Tourigny, Mme Jos. Guertin de St Liboire et M. Arthur Bissonnet de Boucherville.

On remarquait aussi au service : Les religieuses de La Présentation accompagnées de leurs élèves.

Le service fut chanté, diacre et sous-diacre par MM. Laroche, Auger et Mongeau. La défunte était âgée de 13 ans et 4 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte : son père et sa mère, sept sœurs, Mde A. Chicoyne de Montréal, Mlles Marie Louis, Laura, Antoinette, Alice, Irène, Juliette et deux frères Arthur et Paul.

A la famille éprouvée, Le Clairon offre ses plus vives sympathies.

POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile. Voiture de Luxe. Appelez Nos Phone 364 ou 378. Prix raisonables.

A LOUER

On trouvera un plein pied de six chambres, nouvellement réparé, au No 8 rue Têtu. S'adresser à Mlle A. St-Germain, 175 rue Bourdages.

Possession immédiate. jno

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN CHIRURGIEN

BUREAUX :

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311

185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

SUS AU TRAITRES

A bas l'Oppresseur

Chansons d'actualité, sur la guerre Européenne par Remi Fournier, en vente à 10c franco par la malle chez

ST-JEAN & FRERE,

Marchands de journaux,

St-Hyacinthe

CHS. G. RACICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines

Vend les produits des

Moulins Ogilvie et autres

Fa rine a Boulanger et de famille
Farine a Patisseries

Demandez la marque **Jubilee**, portant le nom **Chs. G. Racicot** sur chaque sac. C'est une garantie de la qualité ; vous ne serez jamais trompé.

Pois Cuisants, beaux et bons
@ $2.75 le minot

Les cultivateurs et éleveurs de volailles trouveront :

Grains de toutes sortes,
Gru, son, moulée,
Ecailles d'huitres, Gravier,
Os broyés, Viandes séchées,
Stimulants pour volailles,
Bandages pour pattes,
Insecticides, Poudre fortifiante
Pour animaux, etc., etc.

Qualité et Prix qui défient la concurrence

Magasin—Angle des rues Saint-Antoine et Mondor

Téléphone 27

VENEZ CHEZ
A. H. BRODEUR
29 rue Désaulniers, St-Hyacinthe
Place des Comtés-Unis
POUR RÉPARATION DE
MONTRES ET HORLOGES
Satisfaction Carantie — Prix très Modérés
Outillage des plus modernes

St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Co. Ltd

DEPARTEMENT DE REPARATION

Réparations à la machine faites promptement. . .

Réparations à la main faites soigneusement. . .

Tip Toe Caps (Bon Bouts) en Cuir Patent, remis à neuf. . . . . .

CLAQUES REPAREES

PAR

H. FRENIERE
Cordonnier d'expérience
184 CASCADES

A

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE
ST-HYACINTHE, P. Q.
LES COURS SE CONTINUENT TOUT L'ETE

Les jeunes gens désirant se préparer pour l'occupation à l'automne, de bonnes positions comme

COMPTABLES
STENOGRAPHES
CLAVIGRAPHISTES
TELEGRAPHISTES
COMMIS DE BANQUES, ETC.

pourront facilement se qualifier pour ces positions en suivant les cours de la saison d'été à l'Ecole Lalime de St-Hyacinthe.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE
ST-HYACINTHE, QUE.